



Élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024

Le dimanche 9 juin, suite aux résultats des élections européennes, le Président de la République a dissous l'Assemblée Nationale provoquant ainsi **des élections législatives qui auront lieu les dimanches 30 juin et 7 juillet à la petite salle des Grassinières**. Si vous ne pouvez pas venir voter, vous pouvez faire une procuration auprès de la gendarmerie la plus proche.

Il est important que chacune et chacun expriment son choix quant à l'avenir de notre pays.



BUDGET

Fort d'une nouvelle approche, depuis le début du mandat, qui se veut pédagogique et transparente pour que chacune et chacun prennent conscience des enjeux budgétaires et patrimoniaux de la commune, différentes interventions ont été mises en œuvre pour mieux comprendre le fonctionnement et la gestion de la commune :

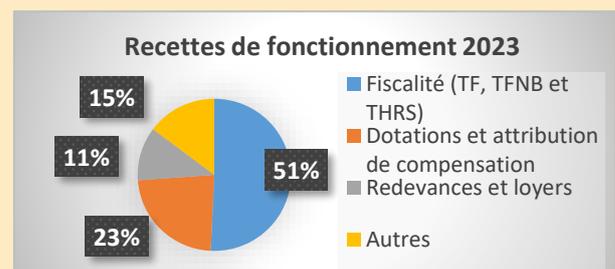
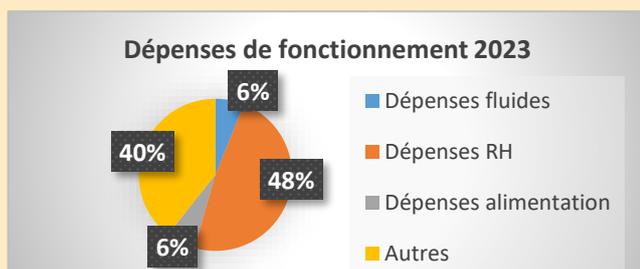
- **Au sein du conseil municipal avec l'intervention, depuis le début du mandat,**
 - Des services de l'Etat (DGFIP) qui explicitent les résultats et les contraintes budgétaires des communes,
 - Des services financiers de Grand Poitiers qui, dans le cadre de leurs missions, à la demande des maires, établissent une projection sur les 5 années à venir qui sert de boussole
- **Au travers nos publications qui, depuis 2020, vous informent sur la situation réelle du budget et du patrimoine communal** (basées sur les différentes expertises et audits réalisés) et qui a nécessité des interventions coûteuses et en urgence.

Cette nouvelle approche a permis d'établir des relations de confiance avec les Savignaises et les Savignois, les services de Grand Poitiers, du Département, de la Région et de l'Etat.

Budget de fonctionnement

Aujourd'hui, notre budget est enfin sain et stabilisé. C'est le résultat de nombreux efforts qui nous ont permis de dépasser cette situation budgétaire dégradée (perspective de banqueroute) : en plus de la chute des dotations en début de mandat, nous avons aussi fait face aux multiples augmentations liées aux différentes crises successives (hausse des dépenses énergétiques, alimentaires, charges salariales...). Nous avons également intégré les agentes en contrat aidé que nous avons recrutées (pour respecter le taux d'encadrement réglementaire à l'école) et les nombreuses dépenses obligatoires non réalisées tout en réduisant par deux le nombre d'agents techniques et différents services dans le but de retrouver des finances saines.

2023 confirme cette tendance : notre gestion rigoureuse, en freinant au maximum toutes les dépenses, a permis de maîtriser les charges qui n'ont augmenté que de 3% (moins que l'inflation), bien que certains services publics (école, cantine, garderie) qu'il nous faut préserver, coûtent plus chers, alourdissant le budget communal. **Pour autant, nos dépenses de personnel sont basses et ne s'élèvent qu'à 283€/habitant contre 320€/habitant pour les communes de même strate.**



En 2023, le budget de fonctionnement s'est établi à 739 608,43€ (dépenses réelles) pour 916 840,33€ (recettes réelles).

L'obtention de recettes complémentaires nous a permis de dégager un résultat de fonctionnement 2023

(recettes réelles – dépenses réelles = CAF brute) **en nette amélioration**, même s'il n'est que de 125€/habitant, bien en deçà des communes de même strate : 249€/habitant, à cause notamment de nos produits de fonctionnement beaucoup trop faibles (684€/habitant contre 1001€/habitant pour les communes de même strate), s'expliquant par

- les baisses successives des dotations (notamment de la Dotation Globale de Fonctionnement provenant de l'Etat) qui représentent aujourd'hui seulement 80 €/habitants contre 156€/habitants pour les communes de la strate
- les produits réels (cantine, garderie, loyers) de la commune (665€/habitant) contre (982€/habitant) pour les communes de même strate.

Le résultat net (CAF nette = CAF brute – remboursement du capital emprunté), pourtant fragilisé par le poids des remboursements d'emprunts réalisés sur les mandats précédents, **s'est amélioré** (77€/habitant contre 140€/habitant pour les communes de la strate). **Le tableau ci-dessous démontre l'alerte en 2020 et l'amélioration de ce résultat net revenu à un niveau acceptable pour réaliser les dépenses d'investissement** (afin de financer le reste à charge des investissements).

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CAF nette	113 173,35	85 086,62	53 349,62	-610,57	34 283,30	31 457,59	107 454,48

Les efforts réalisés depuis 2020 se vérifient également au niveau de l'évolution du ratio d'endettement (rapport encours de la dette sur les recettes de fonctionnement).

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Ratio d'endettement	107,00%	125,30%	119,40%	125,40%	104,10%	88,70%	69,50%

Notre capacité de désendettement ne doit pas dépasser 8 années (s'exprime en nombre d'années budgétaires afin de rembourser nos emprunts). **En 2020, elle était de plus de 10 années. Fin 2023, notre capacité de désendettement est de 3,47 années.** Depuis 2020, nous avons connaissance de ces éléments que nous vous transmettons en toute transparence.

Budget d'investissement

Jusqu'à fin 2023, notre capacité d'agir était fortement contrainte, se limitant aux urgences et aux priorités dont la réhabilitation du grand étang fait partie mais qui a été reportée en raison des conditions météorologiques ou du fait de vouloir capter des subventions supplémentaires pour limiter le reste à charge pour la commune et les contribuables. **C'est pourquoi nos dépenses se sont limitées en 2023 :**

- Aux projets d'aménagement urbain et paysager :
 - Travaux d'aménagements paysagers au cimetière, indispensable pour respecter le plan d'aménagement (abattage et arrachage de la haie du cimetière et pose d'une clôture avec plantation d'une haie champêtre), dans le cadre de la réhabilitation du monument aux morts ou de la plantation d'une haie à l'école
 - Etudes pour les projets de pôles santé et alimentaire et pour la réhabilitation de notre grand étang
- Aux urgences dans nos bâtiments
- A l'amélioration de l'attractivité de notre dernier commerce : réalisation d'une terrasse accessible pour les personnes à mobilité réduite et création d'un bar d'été
- A l'acquisition de matériels et notamment d'un nouveau tracteur pour remplacer le précédent devenu dangereux

Nos objectifs 2024 : poursuive le cap fixé en 2020

Avec des moyens moins contraints, nous avons toujours cette volonté de vous apporter davantage de services :

- **Améliorer notre cadre de vie**, sans augmenter le taux de taxe foncière (qui est dans la moyenne des taux des communes de même strate).
- **Stabiliser durablement notre budget de fonctionnement** en recherchant de nouvelles recettes (dotations, loyers...)
- **Poursuivre l'assainissement de nos finances :**
 - Diminution de l'encours de la dette par habitant : 462€ au 31 décembre 2023 (contre 528€ au 31 décembre 2022) pour 570€/habitant pour les communes de même strate.
 - Remboursement depuis 2020 (capital emprunté : 266 431,93€ + intérêts d'emprunts : 99 887,49€, soit 366 319,42€)
- **Continuer à entretenir, à remettre en état et aux normes notre patrimoine bâti, naturel et roulant** (en dépit des surprises qui continuent d'apparaître concernant des infrastructures déclarées hors normes pour lesquelles il va nous falloir, une nouvelle fois, intervenir en urgence)
- **Capter le maximum de subventions et toutes les solutions intelligentes pour développer de nouveaux services et poursuivre les mises aux normes.**
- Suite aux événements climatiques depuis septembre 2023, **accélérer les démarches pour lutter contre le risque inondation au-delà du bourg** (afin de trouver des solutions le plus en amont possible).

Une démarche participative associant habitants, agents et élus

Suite à la démarche participative mise en place avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vienne (CAUE 86) où habitant.e.s, agent.e.s et élu.e.s étaient conviés, **les résultats ont démontré l'envie des Savignois et des Savignaises de voir se développer une offre de commerces et d'équipements au sein de la commune, de préserver voire de renforcer la biodiversité, de réhabiliter le patrimoine bâti et naturel, d'améliorer la mobilité tout en sécurisant les déplacements dans une ambiance conviviale, festive** afin de se retrouver. Après l'installation de la fibre, l'enfouissement des lignes électriques, d'autres projets sont en cours de réflexion...

Ce sont les défis que nous nous étions fixés, que nous commençons, après avoir stabilisé notre budget, à rendre perceptibles.

Un budget désormais résolument tourné vers l'avenir qui se veut encore davantage résilient, solidaire, engagé et responsable

Un budget qui, malgré les augmentations annoncées, a été voté, sans augmentation du taux de taxe foncière, qui reste l'un des plus faibles de Grand Poitiers (35,13%).

En revanche, les bases votées par le Parlement évolueront partout en France en 2024 (+ 3,9%).

Pour autant, les valeurs locatives sont particulièrement basses à Savigny (- 16% par rapport aux communes de même strate).

Des projets en cours de réflexion

Un budget qui a pour objectif d'améliorer le cadre de vie et le bien-vivre ensemble en apportant de nouveaux services, répondant également aux exigences réglementaires (risque inondation, insécurité routière, poursuite de la mise aux normes de nos infrastructures) **tout en renforçant l'attractivité de notre commune :**

La création de liaisons douces
(à partir de Savigny et au sein de la commune pour desservir l'école...)

La mise en place de commerces, services et équipements
Installation d'une mini-supérette
Projet de pôles santé-alimentaire avec, si possible, une boulangerie

La mise en œuvre de plans contre le risque inondation (qui devient urgent pour faire face aux phénomènes exceptionnels) avec « **le démonstrateur communal d'adaptation au changement climatique** » et ses différentes phases (réhabilitation du grand étang, création de zones humides, plan de gestion intégrée des eaux de ruissellement) **et contre les vitesses excessives et la mise en conformité – sécurité – accessibilité de nos infrastructures** (bâtiments, ouvrage d'art) et de nos réseaux (curage...).

La réhabilitation de notre patrimoine et le développement de logements (à la propriété, logements sociaux et seniors)

La préservation de nos paysages avec des actions de végétalisation (école, étang...) et la mise en place d'une ressource végétale

L'amélioration de l'attractivité de la commune par la refonte de notre site Internet (obsolète et n'est plus réglementaire) et le changement du panneau numérique (en panne et hors garantie).

Le renforcement de la convivialité autour d'évènements (Fêtes du village, de la nature, Savigny'n Jazz, expositions, ateliers...) **tout en soutenant nos associations**

Les projets réalisés depuis janvier 2024

Réalisation d'un aménagement dans la cour de l'école - Février 2024



Aménagement et ouverture de la mini-supérette - Mars 2024



Plantations participatives Avril 2024



Plantations d'arbres par les agents Avril 2024



Travaux de mise en conformité et aux normes des deux ouvrages d'art de la route de Tercé - Mai-Juin 2024



Inauguration de la ressource végétale - Juin 2024



Les manifestations réalisées début 2024

Exposition
Virginie Auffroy-Guignard



Le 2^{ème} Savigny'n'Jazz
Avril 2024



La commémoration
du 8 mai



La remise des cartes aux
jeunes électeurs mai 2024



Projets à venir en 2024

La réhabilitation de notre grand étang quand la météo sera plus clémente	La gestion intégrée des eaux pluviales	La mise en place du plan mercredi pour faciliter la garde des enfants le mercredi après-midi
La mise en sécurité routière de notre commune pour sécuriser nos déplacements	Un projet d'antenne-relais pour la téléphonie mobile	La création d'un nouveau site Internet et le changement du panneau numérique

Enfin, une boîte à idées va être installée à la mairie. Vous avez des idées, des projets, des remarques ? Faites-nous le savoir !

Les efforts réalisés, sur ces 4 premières années, nous ont permis de retrouver une capacité d'agir et de recruter, le 2 avril, un 3^{ème} agent technique, Thibault Bajoux. L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires, depuis la fin du dernier mandat, ajoutée à la réduction de l'effectif de l'équipe technique de 4 à 2 agents (pour des raisons budgétaires) et des engins en panne que nous devons remplacer au fur et à mesure, nous ont obligé à limiter l'entretien des espaces publics. Qui plus est, la météo dégradée – quasiment 2 années de pluviométrie en 9 mois – nous empêche d'intervenir sur les chemins gorgés d'eau, à tel point que c'est la chaussée qui s'écroule (Route de Nieul). Avec l'arrivée de Thibault mais aussi l'aide de chaque habitant (**RAPPEL : les résidents ont l'obligation d'entretenir devant et autour de leur propriété**) et de bénévoles, nous avons la volonté d'améliorer l'entretien de nos espaces publics et d'embellir notre commune en proposant à chaque foyer de semer des plantes pieds de mur.



2024 est également synonyme de départs à la retraite pour deux de nos agentes

Merci à Sylvie RIBETTE et à Nadine BUJON pour leur engagement



Durant presque 17 ans, Sylvie s'est occupée de nos enfants, tant à la cantine qu'à la garderie. Ayant souhaité faire valoir son droit à la retraite, Sylvie est partie officiellement le 31 mars. Agente exemplaire, adorée des enfants, la soirée organisée pour son départ fut émouvante : les enfants présents se succédant pour l'embrasser une dernière fois, les parents et les élus la remerciant pour son dévouement. Merci Sylvie.



Après 3 années de bons et loyaux services au secrétariat, Nadine a également fait valoir son droit à la retraite. Consciencieuse et très professionnelle, Nadine nous a soutenus dans la mise en place de la tarification sociale, du suivi de la cantine -garderie, de l'état civil, de la gestion des salles et des nombreux tableaux de bord pour que nos engins, nos jeux et nos bâtiments soient réellement suivis, contrôlés et entretenus. Merci Nadine.

Espace opposition

Merci Sylvie

Le 29 mars 2024 était une date importante pour de nombreux enfants et familles de Savigny.

Ce jour-là, nous avons célébré le départ en retraite, bien mérité, de Sylvie RIBETTE, employée de la garderie et de la cantine depuis septembre 2007.

Une soirée remplie d'émotions. A l'image de Sylvie, une personne attentionnée et dévouée envers nos enfants et toujours disponible pour rassurer les parents.

Employée exemplaire depuis de nombreuses années, elle a su créer des moments de partage et de confiance.

Sylvie pourra désormais profiter pleinement de sa retraite au côté de son mari Frédéric.

Merci beaucoup Sylvie pour ton dévouement pour nos enfants.

Nous te souhaitons une très belle retraite.

Patricia GUYONNET et Yohann BRUNET